

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :** Département de philosophie et sciences religieuses
- 1.3 Titre du programme :** Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie)
- 1.4 Diplôme accordé :** B.A (spécialisation en philosophie)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** 1^{er} juillet 2011

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à, etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

L'objectif premier du programme de la spécialisation en philosophie est l'acquisition d'une formation *fondamentale* dans la discipline philosophique. Il s'agit d'une formation *généraliste* par excellence qui constitue une *préparation reconnue* aux études de 2^e et 3^e cycles en philosophie. Cette formation vise l'acquisition de connaissances *approfondies* en philosophie concernant les questions thématiques au cours de l'histoire de la philosophie et en philosophie contemporaine. Elle vise l'acquisition de la méthode argumentative qui est le propre de la discipline philosophique. En plus de former les étudiantes et les étudiants dans les axes historique et thématique de la discipline, elle leur permet également d'approfondir l'un ou l'autre de ces deux axes. Elle vise également le développement d'habiletés précises et rigoureuses d'analyse d'idées et de textes, le développement d'habiletés de conceptualisation, de solution de problèmes et de communication claire. Cette formation peut également servir comme préparation à de nombreux domaines d'études avancées, notamment des études en droit. Elle peut également être mise à profit dans de nombreux domaines d'activités comme l'administration, l'éducation, l'information, la conservation de l'environnement, l'éthique des affaires, la bioéthique et d'autres, compte tenu de son caractère généraliste unique.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

La formation en philosophie fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants, soit les cours magistraux, les séminaires, les présentations orales, le travail de recherche individuel et la rédaction de

dissertations. Dans les cours magistraux, une place importante est accordée à la discussion des questions philosophiques présentées. La rédaction de brefs travaux et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière présentée dans les cours. Une vaste majorité de cours exige la rédaction d'une dissertation qui présuppose un travail de recherche, d'analyse et de synthèse de textes. Les deux cours de logique, PHIL2270 *Logique symbolique* et PHIL2280 *Logique de l'argumentation* reposent plus spécifiquement sur une série de devoirs hebdomadaires qui permettent d'assimiler progressivement le contenu. Certains cours, essentiellement les « cours de questions », peuvent prendre la forme de séminaires. Bien qu'il ne soit pas possible d'offrir chacun de ces cours chaque année, compte tenu des ressources limitées du département, ceux-ci sont offerts sur une base assez régulière pour que les étudiantes et les étudiants puissent en choisir au moins trois (9 crédits) dans la quatrième année de leur programme. Il s'agit des cours suivants : PHIL3562 *Qu. de logique et de rhétorique*, PHIL3572 *Questions de métaphysique*, PHIL3592 *Qu. de théorie de l'esprit*¹, PHIL4672 *Questions d'esthétique* et PHIL4682 *Qu. de philo morale et polit.* Dans ces cours, on insiste particulièrement sur la communication orale, comme les étudiantes et les étudiants doivent présenter un exposé oral et qu'ils ou elles doivent participer à la discussion.

Pendant leur programme d'études, les étudiantes et les étudiants sont encouragés à assister à des communications publiques en philosophie afin qu'ils ou elles aient un aperçu d'un aspect important de la pratique de la philosophie. Ils ou elles sont également encouragés à participer à des activités philosophiques extra-murales (colloques étudiants, contribution de textes à des revues philosophiques étudiantes, etc.)

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.).

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du Baccalauréat ès arts avec spécialisation en philosophie est en mesure de conceptualiser de façon critique les principaux domaines de la recherche en philosophie et les grandes problématiques sous-jacentes. Il ou elle est en mesure d'apprécier la pertinence intrinsèque de ces domaines de questionnement philosophique ainsi que leurs relations avec divers domaines d'activités humaines. Il ou elle est en mesure d'évaluer de façon critique l'influence importante des grands philosophes de l'histoire sur la culture contemporaine. Il ou elle est en mesure de s'engager dans un débat

¹ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

philosophique argumentatif de façon rigoureuse, aussi bien oralement que par écrit. Il ou elle est capable de raisonner pour trouver des solutions à des problèmes philosophiques et capable de faire valoir un point de vue. Il ou elle est également capable d'appliquer les habiletés acquises (habiletés d'argumentation, d'analyses etc.) dans divers domaines d'activités humaines. Il ou elle est également en mesure de chercher de façon efficace de la documentation dont il ou elle pourrait avoir besoin dans ses tâches sociales. Il ou elle est capable de remplir des tâches d'assistantat d'enseignement et de recherche en philosophie et d'intervenir de façon informée dans des colloques ou autres activités publiques en philosophie.

3. **La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

Le programme de la spécialisation en philosophie est structuré en tenant compte des deux axes principaux de la discipline philosophique, soit un axe historique, où le développement des idées philosophiques dans leur contexte historique propre occupe le premier plan et un axe thématique, dans lequel la structure logique interne à une problématique philosophique particulière occupe le premier plan. Ceci dit, en pratique ces deux axes de la discipline peuvent aussi se recouper. Parmi les cours PHIL, certains s'inscrivent de façon claire et nette dans l'un ou l'autre de ceux deux axes, par exemple, les cours d'auteurs suivants s'inscrivent manifestement dans l'axe historique : PHIL2312 *Auteur de l'antiquité*, PHIL2342 *Auteur des temps modernes I*, PHIL2352 *Auteur contemporain I*, PHIL3512 *Auteur de l'antiquité II*, PHIL3542 *Auteur des temps modernes II*, PHIL4652 *Auteur contemporain II*. Et, certains cours, comme les suivants, s'inscrivent dans l'axe thématique : PHIL2210 *Philo de la communication*, PHIL2225 *Philosophie du féminisme*, PHIL2245 *Éthique de l'environnement*, PHIL2270 *Logique symbolique*, PHIL2280 *Logique de l'argumentation*, PHIL3420 *Philosophie des sciences*, PHIL3430 *Philosophie des sciences humaines*, PHIL3475 *Éthique de l'information*, PHIL3492 *Éthique et informatique*. Mais, par ailleurs, certains cours peuvent présenter à la fois la dimension historique de la discipline philosophique et sa dimension thématique. Ceci est particulièrement évident dans le cas des cours PHIL1100 *Initiation à la philosophie*, PHIL2235 *Éthique*, PHIL2240 *Esthétique I*, PHIL2252 *Anthropologie philosophique*, PHIL3410 *Philo sociale et politique*. Ainsi ces cours peuvent être présentés soit dans

l'optique de l'axe historique ou dans celle de l'axe thématique; mais ils peuvent aussi être présentés en intégrant ces deux axes, ce qui est notamment le cas de PHIL1100. Le programme de spécialisation en philosophie est structuré de telle sorte que les étudiantes et les étudiants acquièrent d'abord les bases de la discipline philosophique en suivant des cours de niveau élémentaire qui leur permettent d'acquérir les bases de la méthode argumentative, de distinguer les deux axes de la discipline et de comprendre comment ces axes peuvent être en interaction. Une fois ces bases acquises, l'étudiante ou l'étudiant doit ensuite faire, en 3^e et en 4^e année, un nombre important de cours de philosophie, ce qui lui permet d'*étendre* et d'*approfondir* sa formation, en comparant de façon critique les diverses problématiques et les diverses approches proposées dans ces cours. De plus, le programme offre une certaine flexibilité qui permet de privilégier un des deux axes de la discipline, dans l'optique de la poursuite éventuelle d'études avancées.

La formation fondamentale est acquise en trois étapes :

Étape 1 : En 1^{re} année, l'étudiante ou l'étudiant s'initie à la discipline philosophique en faisant deux cours de philosophie, soit le cours obligatoire PHIL1100 *Initiation à la philosophie*, et un cours à option de niveau élémentaire.

Étape 2 : En 2^e année, l'étudiante ou l'étudiant acquiert les bases de la discipline philosophique. Il ou elle doit faire deux cours obligatoires, soit PHIL2235 *Éthique*, PHIL2252 *Anthropologie philosophique*, ainsi qu'un cours à option en logique, soit PHIL2270 *Logique symbolique* ou PHIL2280 *Logique de l'argumentation*. Ces trois cours s'inscrivent dans l'axe thématique. Il ou elle doit également choisir deux cours à option parmi trois cours d'auteurs, dans l'axe historique, soit PHIL2312 *Auteur de l'antiquité*, PHIL2342 *Auteur des temps modernes I* et PHIL2352 *Auteur contemporain I*. Ceci lui permet de s'initier aux deux grands axes de la discipline philosophique.

Étape 3 : En 3^e et en 4^e année, l'étudiante ou l'étudiant termine sa formation fondamentale en philosophie en suivant des cours plus avancés qui requièrent d'avoir fait 6 crédits de cours PHIL ou d'être inscrit en 3^e ou 4^e année à un programme de 1^{er} cycle. Il ou elle doit suivre les deux séminaires, soit le cours PHIL4010 *Séminaire I* (3 crédits) et le cours PHIL4020 *Séminaire II* (3 crédits). Ceci lui permet, notamment, de s'initier à la méthodologie des études en philosophie aux cycles supérieurs. À cette étape, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 2 cours à option (6

crédits) dans l'axe historique parmi une liste de cours d'auteurs, à savoir : PHIL3512 *Auteur de l'antiquité II*, PHIL3532 *Philosophie non-occidentale*, PHIL3542 *Auteur des temps modernes II* et PHIL4652 *Auteur contemporain II*. Il ou elle doit également choisir 3 cours à option dans une liste de cours thématique (9 crédits); ces cours peuvent être présentés soit dans une perspective historique ou dans une perspective contemporaine; il s'agit des cours suivants : PHIL3562 *Qu. de logique et de rhétorique*, PHIL3572 *Questions de métaphysique*, PHIL3592 *Qu. de théorie de l'esprit*², PHIL4672 *Questions d'esthétique* et PHIL4682 *Qu. de philo morale et polit.* Notons que bien qu'il soit impossible que chacun de ces cours plus avancés (PHIL35xx et PHIL46xx) soit offert annuellement, compte tenu des ressources limitées du département, ceux-ci font partie intégrante de la structure du programme, et ils sont offerts assez régulièrement pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de s'inscrire à deux cours de l'axe historique en troisième année (6 crédits) et à trois cours de l'axe thématique en quatrième année (9 crédits). Finalement, l'étudiante ou l'étudiant doit faire 18 crédits de cours à option « ouverts » si l'on peut dire, c'est-à-dire des cours choisis parmi l'ensemble des cours PHIL. Ceci lui assure d'approfondir sa formation tout en lui permettant de privilégier l'un ou l'autre des axes historique et thématique, si elle ou il le souhaite.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

Compte tenu de la grande diversité des questions qui intéressent la philosophie, et du caractère général de ces questions (à titre d'exemples : Qu'est-ce que la justice? Quelle est l'essence d'une chose? Qu'est-ce qui est proprement humain? Qu'est-ce qu'une théorie scientifique? Qu'est-ce que le beau? Qu'est-ce que la conscience? Qu'est-ce que la signification linguistique? Etc.), pratiquement toutes les disciplines académiques peuvent contribuer à la formation fondamentale en philosophie. Pour cette raison, une grande flexibilité est laissée à l'étudiante ou à l'étudiant dans le choix des cours dans les disciplines connexes. Ceci lui permet de choisir des cours dans les disciplines qui l'intéressent et d'établir des liens entre ses intérêts pour ces disciplines et les questions philosophiques qu'elles soulèvent. Nous identifions trois grands groupes de disciplines connexes, soit celui des *sciences humaines*, celui des *arts et lettres* et celui des *sciences*. Ainsi une étudiante ou un étudiant qui aurait plus d'intérêt pour l'un ou l'autre de ces groupes de disciplines aura l'occasion de compléter

² Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

sa formation fondamentale en choisissant des cours dans un de ces groupes. Ceci dit, parmi les 30 crédits de cours qu'il ou elle doit compléter dans les disciplines connexes, 3 crédits sont réservés, en première année, pour faire un cours à option en histoire, soit HIST1501 *Civilisation gréco-romaine*, HIST1800 *Le Moyen âge*, HIST2810 *L'Europe depuis 1815* et HIST2872 *Renaissance et Europe moderne*. De plus, en première année, l'étudiante ou l'étudiant doit faire un cours dans *chacun* des trois grands groupes de disciplines connexes que nous avons identifiés (9 crédits). Finalement, pour ce qui est des 18 autres crédits, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 6 crédits dans deux des trois groupes, en 2^e, 3^e et 4^e année respectivement.

Les cours dans les disciplines connexes se partagent de la façon suivante :

- 3 crédits parmi les cours suivants : HIST1501, HIST1800, HIST2810, HIST2872;
- 9 crédits parmi les trois groupes de disciplines suivants, en s'assurant de choisir 3 crédits dans *chacun* des groupes :
 - i) Sciences humaines : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SOCI, SCRE;
 - ii) Arts et lettres: ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD;
 - iii) Sciences: ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.
- 18 crédits parmi les trois groupes de disciplines notés ci-dessus, soit 6 crédits dans au moins deux des trois groupes, en 2^e, 3^e et 4^e année respectivement.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Tableau 1 – Formation fondamentale de la spécialisation en philosophie

Formation fondamentale	90 cr.
Discipline principale	60 cr
Discipline principale – cours obligatoires	15 cr
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3 cr
PHIL2235 Éthique	3 cr
PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr
PHIL4010 Séminaire I	3 cr
PHIL4020 Séminaire II	3 cr
Discipline principale – cours à option	45 cr.
PHIL2xxx	3 cr
PHIL2270 Logique symbolique <i>ou</i> PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr
PHIL2312 Auteur de l'antiquité, PHIL2342 Auteur des temps modernes I <i>ou</i> PHIL2352 Auteur contemporain I	6 cr
PHIL3512 Auteur de l'antiquité II, PHIL3532 Philosophie non-occidentale, PHIL3542 Auteur	6 cr

des temps modernes II <i>ou</i> PHIL4652 Auteur contemporain II	
PHIL3562 Qu. de logique et de rhétorique, PHIL3572 Questions de métaphysique, PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit, PHIL4672 Questions d'esthétique <i>ou</i> PHIL4682 Qu. de philo morale et polit	9 cr
PHILXXXX (6 cours à choisir parmi tous les cours PHIL)	18 cr
Disciplines connexes – cours à option	30 cr.
HIST1501, HIST 1800, HIST2810 <i>ou</i> HIST2872	3 cr
ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SOCI, SCRE	3 cr
ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD	3 cr
ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT	3 cr
ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SOCI, SCRE <i>Ou</i> ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD <i>Ou</i> ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT	18 cr ⁽¹⁾

⁽¹⁾ 6 crédits doivent être choisis dans deux des trois groupes, en 2^e, 3^e et 4^e année respectivement.

4. La formation générale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

Compte tenu du caractère théorique et général de la discipline philosophique et de la grande diversité des questions qui l'intéressent, et comme pratiquement toutes les disciplines académiques peuvent contribuer à la formation fondamentale à titre de discipline connexe, la formation fondamentale en philosophie a ceci de singulier, par rapport aux autres disciplines académiques, qu'elle donne une *formation généraliste par excellence* et, par conséquent, les objectifs de formation générale peuvent être pratiquement tous atteints par la formation fondamentale en philosophie. Ceci permet de rendre le programme extrêmement flexible, puisque dans chacun des cas où un objectif de formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale, l'étudiante ou l'étudiant doit faire un cours au choix pour compléter son programme.

Dans ce qui suit, en plus de préciser comment les objectifs de formation générale du programme de spécialisation en philosophie sont atteints, nous indiquons également pourquoi certains cours PHIL permettent d'atteindre divers objectifs de formation générale et, ainsi, pourquoi ces cours sont inscrits dans la banque de cours OFG.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Cet objectif de formation générale est atteint par le cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, cours qui vise l'acquisition de connaissances et d'habilités générales qui sont utiles dans toutes les disciplines comme, par exemple, la capacité de prendre des notes, la lecture critique de textes, la recherche documentaire, la capacité d'organiser un travail, etc.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Comme plusieurs des OFG du programme de la spécialisation peuvent être atteints par la formation fondamentale, nous encourageons l'étudiante ou l'étudiant à choisir un cours autre qu'un cours PHIL parmi les cours de la Banque de cours OFG sous la rubrique « Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation » pour atteindre cet objectif. Toutefois, comme plusieurs cours PHIL permettent de remplir cet OFG, l'étudiante ou l'étudiant pourra également choisir un des cours à option suivants : PHIL2225 *Philosophie du féminisme*, PHIL2240 *Esthétique I*, PHIL3410 *Philo sociale et politique* et PHIL3462 *Philosophie de la culture*.

Les cours PHIL suivants sont inscrits dans la banque de cours OFG, comme permettant d'atteindre cet objectif

Le cours PHIL2225 *Philosophie du féminisme* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où dans l'histoire du développement intellectuel, scientifique et artistique de l'occident, ce n'est que depuis peu que la femme a cessé d'être largement exclue de ce développement. Ainsi, la femme a été pendant longtemps « l'autre » de la pensée intellectuelle, scientifique et artistique. Plusieurs sont d'avis qu'il y a encore du travail à faire en ce sens, et ainsi une introduction à la philosophie du féminisme permet de thématiser cette ouverture à l'autre, entendu en ce sens.

Le cours PHIL2240 *Esthétique I* permet une ouverture à l'autre entendu dans le sens d'une ouverture à l'expérience esthétique comme essentiellement différente de l'expérience commune dans un monde axé surtout sur le rendement et la productivité.

Le cours PHIL3410 *Philo sociale et politique* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il thématise la question de la démocratie dans la société internationale ainsi que celle des revendications sociales et politiques de groupes minoritaires.

Le cours PHIL3462 *Philosophie de la culture* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il thématise des questions concernant le relativisme culturel, aussi bien à l'intérieur d'une même société que dans les rapports entre diverses sociétés (par exemple, l'opposition entre sociétés « avancées » et traditionnelles).

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Cet objectif de formation générale est atteint par la formation fondamentale dans la discipline principale. Le cours obligatoire PHIL2235 *Éthique* satisfait à l'exigence de cet objectif. En effet, la question de la justice sociale, constitue un thème important de l'éthique théorique (par exemple, elle est au cœur des débats contemporains entre l'approche libertaire et l'approche communautaire). De plus, certaines questions d'éthique appliquée sont abordées dans le cadre du cours d'éthique. Ces questions, comme par exemple celle de la protection de l'environnement, celle de la bioéthique, celle des limites éthique à l'expérimentation sur des sujets humains, celle de l'éthique des affaires, etc., sont des questions qui nous interpellent en tant que citoyens, et qui concernent directement la question de la responsabilité sociale.

De plus les cours PHIL suivants sont inscrits dans la banque de cours OFG, comme permettant d'atteindre cet objectif :

Le cours PHIL1100 *Initiation à la philosophie* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il initie les étudiantes et les étudiants aux thématiques fondamentales de la philosophie et, notamment, au domaine de l'éthique qui, historiquement, a vu naître le questionnement sur la responsabilité sociale et citoyenne. De plus, ce cours initie les étudiantes et les étudiants à la pensée critique, qui est une condition nécessaire de la responsabilité sociale et citoyenne.

Le cours PHIL2210 *Philo de la communication* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il thématise, notamment, les questions des rapports entre la propagande et la manipulation d'une part et la transmission d'information de l'autre, et qu'une pensée éclairée sur ces questions permet d'exercer la responsabilité sociale et citoyenne.

Le cours PHIL2225 *Philosophie du féminisme* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il permet aux étudiantes et aux étudiants de poser un regard critique sur leurs attitudes dans leurs relations avec les femmes, dans le but éventuellement qu'ils développent ces attitudes de façon à exercer leur responsabilité de citoyenne et de citoyen.

Le cours PHIL2240 *Esthétique I* permet d'atteindre cet objectif car le développement culturel fait partie intégrante du développement de nos sociétés, et pour exercer les responsabilités sociales pertinentes à un tel développement, particulièrement dans les arts, on doit pouvoir apprécier l'expérience esthétique, qui est justement thématisée dans ce cours.

Le cours PHIL3410 *Philo sociale et politique* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il thématise la question de l'obligation sociale et politique.

Le cours PHIL3475 *Éthique de l'information* permet d'atteindre cet objectif, dans la mesure où il thématise la question des rapports de l'information avec les droits et libertés et, par conséquent, celle de la responsabilité sociale des agents véhiculant l'information.

Le cours PHIL3492 *Éthique et informatique* permet d'atteindre cet objectif compte tenu du rôle social grandissant des nouvelles technologies informatiques. Ce cours thématise la question de la responsabilité professionnelle au niveau personnel et institutionnel.

4.4. Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Cet objectif est atteint en faisant les cours à option dans les disciplines connexes, puisque l'étudiante ou l'étudiant doit suivre, en première année, un cours HIST (3 crédits). De plus cet objectif est consolidé dès la première année, puisque l'étudiante ou l'étudiant doit faire un cours (3 crédits) dans chacun des trois groupes de disciplines connexes identifiés. Cet objectif est également consolidé du fait que l'étudiante ou l'étudiant doit choisir deux cours (6 crédits) dans deux des trois groupes de disciplines connexes, en 3^e et en 4^e année respectivement. Comme cet OFG est atteint par la formation fondamentale, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un cours au choix pour compléter son programme. De plus, cet objectif de formation générale est consolidé par la formation fondamentale compte tenu du caractère généraliste de la discipline principale et de la grande flexibilité dans les cours à option dans les disciplines connexes.

4.5. Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de formation générale est atteint par la formation fondamentale (disciplines connexes). En effet, l'étudiante ou l'étudiant

doit faire au moins un cours dans le domaine des sciences ou des mathématiques. De plus, l'atteinte de cet objectif est consolidée si l'étudiante ou l'étudiant choisit de suivre le cours à option PHIL3420 *Philosophie des sciences* dans la discipline principale de la formation fondamentale.

Le cours PHIL3420 *Philosophie des sciences* permet d'atteindre cet objectif, comme il doit puiser abondamment dans la littérature des sciences naturelles pour illustrer les diverses théories philosophiques de la méthode scientifique, à l'aide d'exemples d'expérimentation et de découvertes scientifiques.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Cet objectif de formation générale peut être atteint par un cours à option dans la discipline principale : PHIL2240 *Esthétique I* ou PHIL4672 *Questions d'esthétique*. En effet, dans ces deux cours, la réflexion philosophique sur les questions d'esthétique est directement appliquée à des expériences esthétiques telles qu'elles sont vécues concrètement en peinture, en poésie, dans le cinéma et dans d'autres formes d'expressions artistiques et littéraires. Si l'étudiante ou l'étudiant atteint cet objectif en choisissant un de ces cours, il ou elle devra suivre un cours au choix pour compléter son programme. Si l'étudiante ou l'étudiant ne choisit pas un de ces cours à option, il ou elle devra choisir, dans la banque de cours OFG, un cours qui satisfait à l'exigence de cet objectif.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Cet objectif de formation générale est atteint par un cours à option de la formation fondamentale dans la discipline principale, puisque l'étudiante ou l'étudiant est obligé de suivre soit PHIL2270 *Logique symbolique* ou PHIL2280 *Logique de l'argumentation*. Ces deux cours satisfont à cette exigence de façon assez évidente. En effet, le premier initie l'étudiante ou l'étudiant à la logique formelle telle qu'elle s'est développée en philosophie depuis la fin du 19^e siècle. Une partie importante du travail consiste à traduire des énoncés complexes et des raisonnements de la langue naturelle dans un langage formalisé, afin d'en abstraire les propriétés logiques importantes (consistance logique, validité logique, équivalence logique). On introduit également des méthodes techniques permettant de tester ces propriétés logiques. PHIL2280 *Logique de l'argumentation* est un cours de logique informelle où l'étudiante ou l'étudiant doit développer ses capacités d'analyse de courts passages explicatifs et argumentatifs. Il ou elle doit également évaluer la valeur de

diverses argumentations sur la base de critères fondamentaux : validité logique, force inductive et statistique.

De plus, comme le questionnement critique et la discussion argumentative constituent le cœur même de la méthodologie philosophique, un grand nombre de cours PHIL peuvent servir à atteindre cet objectif de formation générale :

Le cours PHIL1100 *Initiation à la philosophie* permet d'atteindre cet objectif puisqu'il initie les étudiantes et les étudiants à la remise en question critique de préjugés communs ainsi qu'à la méthode argumentative telle qu'elle est utilisée dans quelques exemples classiques tirés de l'histoire de la philosophie (Socrate, Platon, Descartes, Kant etc.)

Le cours PHIL2210 *Philo de la communication* permet d'atteindre cet objectif puisqu'il thématise de façon générale le véhicule même de la discussion argumentative, et qu'il soulève des questions concernant le rôle des intérêts souvent inexprimés et des procédés rhétoriques, et parfois trompeurs, dans la communication. De plus, la méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

Le cours PHIL2225 *Philosophie du féminisme* permet d'atteindre cet objectif puisqu'il permet de mettre en question certaines attitudes et coutumes séculaires concernant ce que serait la « nature de la femme ». De plus, la méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

Le cours PHIL2252 *Anthropologie philosophique* permet d'atteindre cet objectif puisqu'il permet de mettre en question de façon critique certains préjugés concernant la nature humaine. De plus, la méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

Le cours PHIL3400 *Philosophie de l'histoire* permet d'atteindre cet objectif, dans la mesure où il thématise la question de la vérité historique et tente d'y répondre de manière critique par la méthode de l'argumentation philosophique.

Le cours PHIL3420 *Philosophie des sciences* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il thématise la question de la justification des connaissances scientifiques et les diverses réponses qui y ont été apportées. La méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

Le cours PHIL3422 *Théorie de la connaissance* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il thématise la question de la justification de la connaissance en général et met en question certains préjugés communs. La méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

Le cours PHIL3430 *Philo des sciences humaines* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il thématise la problématique du statut de l'explication de l'action dans les sciences humaines et celle du statut des entités collectives. Ces deux problématiques ont des conséquences pour les présupposés méthodologiques dans ces disciplines. La méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

Le cours PHIL3475 *Éthique de l'information* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il permet aux étudiantes et aux étudiants de développer leur sens critique relativement aux diverses formes de l'information de masse. La méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

Le cours PHIL3480 *Philosophie de l'éducation* permet d'atteindre cet objectif dans la mesure où il permet aux étudiantes et aux étudiants de conceptualiser et de problématiser les diverses théories contemporaines de l'éducation. La méthode de l'argumentation philosophique y joue un rôle essentiel.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre au moins 6 crédits de formation linguistique en français (FRANXXXX) pour remplir cet objectif qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en philosophie doit suivre le cours ANGL1022 *Language, writing and reading* ou, lorsque son niveau le permet, compte tenu du test de classement, un autre cours de niveau plus élevé.

Tableau 2 – Formation générale ou cours au choix de la spécialisation en philosophie

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	FASS1000 Init. au travail intellectuel	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale ou un cours à option de la discipline principale	BCOFG PHIL2225 Philosophie du féminisme PHIL2240 Esthétique PHIL3410 Philo sociale et politique PHIL3462 Philosophie de la culture	
OFG 3 –Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours <i>obligatoire</i> de la formation fondamentale (discipline principale)	PHIL2235 Éthique PHIL1100 Initiation à la philosophie PHIL2210 Philo de la communication PHIL2225 Philosophie du féminisme PHIL2240 Esthétique I PHIL3410 Philo sociale et politique PHIL3475 Éthique de l'information PHIL3492 Éthique et informatique	X
OFG 4- Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire : atteint par un cours à <i>option</i> de la formation fondamentale (discipline connexe)	HIST1501 Civilisation gréco-romaine <i>ou</i> HIST 1800 Le Moyen-Âge <i>ou</i> HIST2810 L'Europe depuis 1815 <i>ou</i> HIST2872 Renaissance et Europe moderne	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours de la formation fondamentale (disciplines connexes). Si le cours à option PHIL3420 (discipline fondamentale) est choisi, cela consolide l'atteinte de cet objectif.	ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS <i>ou</i> STAT PHIL3420 Philosophie des sciences	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours à <i>option</i> de la formation fondamentale (discipline principale) ou par un cours de la banque de cours OFG	PHIL2240 Esthétique I PHIL4672 Questions d'esthétique <i>ou</i> BCOFG	(X) si PHIL2240 ou PHIL 4672 a été suivi dans le cadre de la formation fondamentale
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique: atteint par un cours à <i>option</i> de la formation fondamentale (discipline principale)	PHIL2270 Logique symbolique <i>ou</i> PHIL2280 Logique de l'argumentation PHIL1100 Initiation à la philosophie PHIL2210 Philo de la communication PHIL2225 Philosophie du féminisme PHIL2252 Anthropologie philosophique PHIL3400 Philosophie de l'histoire PHIL3420 Philosophie des sciences PHIL3422 Théorie de la connaissance PHIL3430 Philo des sciences humaines PHIL3475 Éthique de l'information PHIL3480 Philosophie de l'éducation	X

OFG 8 – Capacité de s’exprimer en français : atteint par les cours <i>obligatoires</i> de la formation générale	FRANXXXX et FRANXXXX	
OFG 9 - Capacité de s’exprimer en anglais fonctionnel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1022 Language, Writing and Reading <i>ou</i> un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement	

***Le programme de spécialisation en philosophie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l’étudiante et l’étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix (si PHIL2240 ou PHIL4672 a été suivi) puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.**